

Toulouse le 18 juin 2021

A l'attention de Pierre Hémo, et Julien Savary,

Nous, le groupe *Alternative Citoyenne*, présent sur 20 cantons du département de la Haute-Garonne, vous remercions de votre courrier du 18 juin.

Pour commencer, nous saluons votre engagement en faveur des modes actifs de déplacement que nous partageons en tant que candidat.e.s aux élections départementales 2021.

En préambule nous faisons le constat que le retard des aménagements provient

- d'un déficit de volonté politique en faveur de ces modes de déplacement par absence de vision,
- d'un développement urbain qui ne s'est pas accompagné de voiries adaptées à l'usage du vélo et des déplacements à pied,
- de réalisation de voiries non adaptées aux déplacements en sécurité pour toutes les classes d'âge pour les plus jeunes et les seniors, et les déplacements pendulaires,
- des voies vertes non exploitées ou aménagées sommairement,
- d'un partage de l'espace public au profit des véhicules motorisés et au détriment des déplacements actifs,

Même s'il y a une réelle prise de conscience collective de la nécessité de sécuriser les déplacements actifs, lorsque nous comparons le développement de nos infrastructures pour la pratique du vélo de loisir ou de déplacement quotidien avec d'autres pays européens, nous constatons un très grand retard culturel qu'il est nécessaire de combler grâce à nos politiques publiques locales.

L'annulation du Plan de Déplacement Urbain de la Métropole suite à votre recours est l'illustration du changement à opérer en profondeur.

L'échelle du département est adaptée en raison de ses compétences sur les voiries du département et de sa politique de financement auprès des intercommunalités et la Métropole Toulousaine.

Nos engagements en cohérence avec ceux de l'AF3V

- Travailler en partenariat avec les collectivités afin de redéfinir les critères et les priorités des financements provenant du Conseil départemental  
***En tant que partenaire financier des collectivités, le Conseil départemental a un rôle clé afin d'orienter les politiques de transport pour satisfaire ces 10 objectifs***
- Impliquer les associations des usagers des déplacements à pied et à vélo, ainsi que les citoyen.ne.s dans l'élaboration d'un plan de rénovation et de développement des aménagements départementaux et des collectivités  
***En lien avec l'engagement 1 de l'AF3V : les faire participer à la priorisation des aménagements au-delà de consultations sans lendemain. Nous sommes ambitieux quant à amener le citoyen au cœur de la décision politique.***  
*cf. point 8 de notre programme : [Un Département où Toutes les Voix Comptent !](#)*
- Disposer d'un engagement concret de l'état afin d'amener les intercommunalités à consacrer un budget minimum aux déplacements actifs (exemple 40 millions € pour la Métropole) au regard des autres investissements pour le transport (LGV, 3ème ligne de métro)  
***Ces engagements ne peuvent se concrétiser sans directives nationales, quitte à l'imposer au niveau des intercommunalités***
- Faire inscrire ce plan de développement départemental dans les Plans de Déplacement Urbain des collectivités concernées  
***En lien avec les engagements 2, 3, 4, 5, 6, 8 and 9 de l'AF3V : inciter les collectivités en tant qu'aménageurs et financeurs de ces infrastructures***
- Prioriser les investissements pour permettre la multi modalité : vélo avec le train et les bus  
***En lien avec l'engagement 7 de l'AF3V : développer une réelle coopération entre la Région, le Département et les intercommunalités***
- Faire de "l'accès aux droits" une priorité, y compris pour les déplacements, tant pour les personnes à mobilité réduite que celles qui sont en situation de précarité  
***En lien avec l'engagement 10 de l'AF3V : travailler avec des collectifs représentant les catégories de citoyen.ne.s qui ne sont actuellement pas convié.e.s dans nos politiques publiques***



Afin de concrétiser nos propos notamment sur le point 10, nous nous engageons à équiper les collégiens d'un vélo et des équipements de sécurité adaptés avec un casque par exemple.

Cette mesure s'inscrit dans notre volonté de faire plus pour ceux qui ont moins en matière sociale et écologique.

Cet engagement combine ainsi les deux compétences du Département, les collèges et la mobilité que nous, les candidat.e.s d'Alternative Citoyenne, souhaitons mettre à profit pour former les usagers de la route de demain.

Le vélo est un moyen de transport écologique qui renforce l'autonomie des jeunes dans leurs loisirs et leur scolarité. C'est un outil de santé publique et de justice sociale mais cette mesure est aussi un soutien aux petits artisans du vélo. Les vélos qu'*Alternative citoyenne* propose de distribuer aux collégiens seraient en priorité issus du recyclage au sein du réseau de petits artisans et associations de Haute-Garonne. Ces derniers, ainsi que des associations viendraient également dans les collèges organiser des ateliers spécifiques, de réparation ou d'apprentissage des règles de sécurité routière.

Notre volonté est forte et vous pouvez compter notre contribution en tant que candidat.e.s aujourd'hui et élu.e.s demain.

Nous agissons dans les champs des compétences du Département, ainsi qu'avec l'Etat et les collectivités afin d'opérer ce changement culturel.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur notre [programme](#).

Bonne réception.

*François Lépineux* porte-parole des candidat.e.s *Alternative Citoyenne*  
pour les élections départementales 2021 en Haute-Garonne